

R é p u b l i q u e
f r a n ç a i s e



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE 2023 À 19H00

Nombre membres élus :	23	
Nombre membres élus en exercice :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,
Présents :	20	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités
Représentés :	03	Territoriales,
Votants :	23	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la
Absents :	00	Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS

Date de la convocation : 7 décembre 2023
 Certifié exécutoire
 Compte tenu de l'envoi en Préfecture le :
 Et de la publication en ligne le :

Gilbert DODOGARAY, Maire ;
 Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE, adjoints au Maire ;
 Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Sophie PARADOT, Catherine RODRIGUEZ, Jean-Noël ELIPE, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Antoine VIGNAUD, Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre MAZZON, Catherine LABARRERE, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Le Maire,
 Christophe BOURDIEU donne procuration à Rémi PIET
 Marine SAAD donne procuration à Christian LAPEYRE
 Enzo BORTOLATO donne procuration à Antoine VIGNAUD

ABSENTS :

/

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Christian LAPEYRE

DÉLIBÉRATION N° 081 12 2023 – DIRECTION GÉNÉRALE – SCHÉMA DE MUTUALISATION – AVENANT N°2 À LA CONVENTION CADRE DE CRÉATION DE SERVICES COMMUNS – RÉVISION DE NIVEAUX DE SERVICE 2022-2023

Présentation par M. le Maire

Dans le cadre de la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la Commune d'Ambès signée en date du 23 mars 2023, un avenant n°2 est réalisé en vue d'intégrer les révisions de niveaux de services arrêtées entre la Commune et Bordeaux Métropole entre le 1er janvier 2023 et le 31 août 2023.

Il traduit l'impact de ces révisions sur les modalités de mise en œuvre des services communs, les moyens humains et matériels nécessaires à l'activité de ces services et traite les aspects financiers.

Les révisions de niveaux de services concernées par cet avenant, concernent les domaines suivants :
 Numérique et système d'informations - Adhésion au service rendezvousonline (Equipements administratifs)

Le nouveau montant prévisionnel de la compensation financière de la Commune est évalué dans l'annexe 5 bis au présent avenant et est actualisé :

- au titre des révisions de niveaux de services 2022-2023

Le montant définitif sera arrêté par délibération début 2024 à la majorité qualifiée des Communes membres et à la majorité simple du Conseil de Métropole dans le cadre de la révision des attributions de compensations, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

Le présent avenant entre en vigueur le 1er janvier 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la Commune d'Ambès ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération.

Fait et délibéré le 12 décembre 2023

Pour expédition conforme.

Le Maire,

Gilbert DODOGARAY



Avenant n°2 à la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune d'Ambès

Révision de niveaux de service 2022-2023

Entre

Bordeaux Métropole représentée par son Président, Monsieur Alain Anziani, dûment habilité par délibération n° 2023- en date du 1^{er} décembre 2023, ci-après dénommée "Bordeaux Métropole"

d'une part,

Et

La commune d'Ambès représentée par son Maire, Monsieur Gilbert Dodogaray, dûment habilité par délibération n° en date du 2023, ci-après dénommée « la commune d'Ambès »

d'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L5211-4-2 et L5211-4-3,

Vu les délibérations n°2015/0227 du 29 mai 2015 et n°2022-705 du 24 novembre 2022 par lesquelles Bordeaux Métropole a adopté puis actualisé le schéma de mutualisation,

Vu la délibération n°2015/0253 et n°2015/0533 des 29 mai et 25 septembre 2015 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté les mécanismes de financement de la mutualisation,

Vu la délibération n°2015-772 du 18 décembre 2015 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté les conditions de mise à disposition des matériels et bâtiments nécessaires aux activités mutualisées,

Vu la délibération n°2016-62 du 12 février 2016 par laquelle Bordeaux Métropole a adopté la révision des attributions de compensation 2016 des communes membres,

Vu la délibération n°2016-602 du 21 octobre 2016, portant mutualisation-régularisation compétence propreté – communes du cycle 1 – ajustement des attributions de compensation de l'exercice 2016 et suivants,

Vu la délibération n° 2017-25 du 27 janvier 2017, relative à la mise en place de l'attribution de compensation d'investissement,

Vu la délibération n°2021-673 du 25 novembre 2021 portant sur la modification de la répartition du forfait de charge de structure,

Vu la délibération n°2022-72 du 28 janvier 2022 portant sur l'instauration d'un mécanisme de solidarité dans le financement de la mutualisation,

Vu la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune d'Ambès signée en date du 23 mars 2023,

Vu l'avenant n°1 à la convention cadre pour la création de services communs entre Bordeaux Métropole et la commune d'Ambès, concernant le cycle 8 de la mutualisation, signé en date du 2024,

Vu l'avis de la Commission locale d'évaluation des charges transférées en date du 10 novembre 2023,

Considérant la volonté des parties de se doter de services communs afin de favoriser l'exercice de leurs missions et de rationaliser les moyens mis en œuvre pour leur accomplissement ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit dans le présent avenant :

ARTICLE 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet d'intégrer les révisions de niveaux de services arrêtées entre la commune et Bordeaux Métropole entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 août 2023.

Il traduit l'impact de ces révisions sur les modalités de mise en œuvre des services communs, les moyens humains et matériels nécessaires à l'activité de ces services et traite les aspects financiers.

ARTICLE 2 : Domaines concernés par les révisions de niveaux de services

Les révisions de niveaux de services concernent les domaines suivants :

Domaine	Objet de la révision de niveaux de services
Numérique et système d'informations	Projet : - Adhésion au service rendezvousonline Equipements administratifs

ARTICLE 3 : Modification de l'ARTICLE 7 « NUMERIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION »

L'article 7 est modifié comme suit :

Les nouveaux services et matériels déployés sont recensés dans les annexes 4 et 4 bis du présent avenant.

L'annexe 4 met à jour celle établie par le précédent avenant pour les matériels répertoriés, le reste de l'annexe est inchangé.

L'annexe 4bis vient remplacer celle établie par le précédent avenant.

ARTICLE 4 : Modification de l'ARTICLE 8 « MODALITES DE FINANCEMENT »

L'article 8 est modifié comme suit :

Le nouveau montant prévisionnel de la compensation financière de la commune est évalué dans l'annexe 5 bis au présent avenant et est actualisé :

- au titre des révisions de niveaux de services 2022-2023

Le montant définitif sera arrêté par délibération début 2024 à la majorité qualifiée des communes membres et à la majorité simple du Conseil de Métropole dans le cadre de la révision des attributions de compensations, conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du code général des impôts.

ARTICLE 5 : Autres articles

Les autres articles restent inchangés.

ARTICLE 6 : Date d'entrée en vigueur

Le présent avenant entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Fait à Bordeaux, le

en trois exemplaires.

Pour Bordeaux Métropole,

Pour la commune d'Ambès,

Le Président,

Le Maire,

Alain Anziani

Gilbert Dodogaray

ANNEXE 4 : Numérique et SI
A LA CONVENTION CADRE POUR LA CREATION DE SERVICES COMMUNS
ENTRE BORDEAUX METROPOLE ET LA VILLE D'AMBÈS

Date de dernière mise à jour : 07/09/2023	Parc	Variations				Nouveau périmètre de référence 2023 (07-09-2023)
		Variations 2023 liées à l'évolution des domaines mutualisés	Commentaires mutualisation 2023	Variations liées aux RNS 2023	Commentaires RNS 2023	
TOTAL PC Fixe	29	0		-1		28
Ordinateurs PC fixe - Standard	29	0		-1	/\ Coût hors écran, écran facture séparément	28
Ordinateurs PC fixe - Avancé	0	0		0	/\ Coût hors écran, écran facture séparément	0
Ordinateurs PC fixe - Spécifique	0	0		0	/\ Coût hors écran, écran facture séparément	0
TOTAL PC Portable	35	0		0	0	35
Ordinateurs PC portable - Standard	34	0		0		34
Ordinateurs PC portable - Avancé	1	0		0		1
Ordinateurs PC portable - Spécifique	0	0		0		0
TOTAL PC Portable Hybride	0	0		0	0	0
Ordinateurs PC portable hybride - Avancé	0	0		0		0
Ordinateurs PC portable hybride - Spécifique	0	0		0	Exemple : Microsoft Surface Pro	0
TOTAL MAC Fixe	0	0		0	0	0
Ordinateurs Mac fixe - Initial	0	0		0		0
Ordinateurs Mac fixe - Standard	0	0		0		0
Ordinateurs Mac fixe - Avancé	0	0		0		0
TOTAL MAC Portable	0	0		0	0	0
Ordinateurs Mac Portable - Initial	0	0		0		0
Ordinateurs Mac Portable - Standard	0	0		0		0
Ordinateurs Mac Portable - Avancé	0	0		0		0
TOTAL Ecran	52	0		0	0	52
Ecran - Initial	11	0		0		11
Ecran - Standard	40	0		0		40
Ecran - Avancé	1	0		0	Ecran 27" ultra haute définition complémentaire	1
Ecran - Spécifique	0	0		0	Ecran 32" ultra haute définition complémentaire	0
TOTAL Téléphonie mobile	9	0		0	0	9
Téléphone mobile classique - Initial	9	0		0	/\ Coût du forfait Voix déduit	9
TOTAL Smartphone Android	4	0		2	0	6
Smartphones ANDROID - Initial	3	0		1	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	4
Smartphones ANDROID - Standard	1	0		1	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	2
Smartphones ANDROID - Avancé	0	0		0	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	0
Smartphones ANDROID - Spécifique	0	0		0	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	0
TOTAL Smartphone iOS	4	0		-1	0	3
Smartphones APPLE - Standard	2	0		-2	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	0
Smartphones APPLE - Avancé	1	0		0	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	1
Smartphones APPLE - Spécifique	1	0		1	/\ Coût du forfait Voix Data déduit	2
Forfait téléphonique	18	0		3	0	21
Forfaits 4G - Initial	9	0		0	Voix	9
Forfaits 4G - Standard	9	0		1	Voix Data	10
Forfaits 4G - Avancé	0	0		2	Data	2
Forfaits 4G - Spécifique	0	0		0	M2M	0
Tablette Android et Windows	0	0		2	0	2
Tablettes ANDROID - Standard	0	0		2	Tablette Android standard	2
Tablette iOS	1	0		2	0	3
Tablettes APPLE - Standard	0	0		1	IPAD 10,2"	1
Tablettes APPLE - Avancé	0	0		0	IPAD Air 10,5"	0
Tablettes APPLE - Spécifique	1	0		1	IPAD Pro 11"	2
Accessoires et petits matériels	3	0		-1	0	2
Accessoires et petits matériels - Galet WIFI 4G	0	0		0		0
Accessoires et petits matériels - Pieuve audio	0	0		0		0
Accessoires et petits matériels - Casque / micro de téléphone fixe	1	0		-1		0
Accessoires et petits matériels - Clavier Bluetooth tablette numérique	0	0		0		0
Accessoires et petits matériels - Scanner A4 de bureau (chargeur)	1	0		0		1
Accessoires et petits matériels - Scanner A4 de bureau à plat	1	0		0		1
Accessoires et petits matériels - Scanner A4 spécial	0	0		0		0
Accessoires et petits matériels - Scanner A4 USB portable	0	0		0		0
Accessoires et petits matériels - Visualiseur	0	0		0		0
Salles de réunion connectées	0	0		0	0	0
Salle de réunion connectée - Initial	0	0		0	Petite salle, fixe écran 55"	0
Salle de réunion connectée - Standard	0	0		0	Salle moyenne	0
Salle de réunion connectée - Avancé	0	0		0	Grande salle	0
Salle de réunion connectée - Spécifique	0	0		0	Salle support mobile, écran 50"	0

Parc		Variations				Nouveau périmètre de référence 2023 (07-09-2023)
Date de dernière mise à jour : 07/09/2023	Périmètre de référence N-1 (sept 2022)	Variations 2023 liées à l'évolution des domaines mutualisés	Commentaires mutualisation 2023	Variations liées aux RNS 2023	Commentaires RNS 2023	
Radio TETRA	0	0		0	Radios gérées hors TETRA	0
Tetra - Initial	0	0		0	0	0
Tetra - Standard	0	0		0	0	0
Tetra - Avancé	0	0		0	0	0
Tetra - Spécifique	0	0		0	0	0
Imprimantes ADMINISTRATION	4	0		0		Admin : 4
Imprimante - Initial	0	0	Offre de reprise imprimante jet d'encre	0		0
Imprimante - Standard	3	0	Impression A4 monochrome	0		3
Imprimante - Avancé	1	0	Impression A4 couleur	0		1
Imprimantes ECOLES	1	0		0	0	Ecoles : 1
Imprimante - Initial	0	0	Offre de reprise imprimante jet d'encre	0		0
Imprimante - Standard	0	0	Impression A4 monochrome	0		0
Imprimante - Avancé	1	0	Impression A4 couleur	0		1
Multifonctions ADMINISTRATION	6	0		0		Admin : 5
Copieur multifonction - Initial	0	0	Multifonction monochrome	0		0
Copieur multifonction - Standard	4	0	Multifonction couleur	0		4
Copieur multifonction - Avancé	1	0	Multifonction couleur et finisseur	0		1
Copieur multifonction - Spécifique	0	0	Multifonction compact	0		0
Multifonctions ECOLES	2	0		0	0	Ecoles : 2
Copieur multifonction - Initial	0	0	Multifonction monochrome	0		0
Copieur multifonction - Standard	2	0	Multifonction couleur	0		2
Copieur multifonction - Avancé	0	0	Multifonction couleur et finisseur	0		0
Copieur multifonction - Spécifique	0	0	Multifonction compact	0		0
Impression Spéciale	0	0				0
Impression Spéciale - Initial	3	0	Imprimante à ticket / étiquette	0		3
Impression Spéciale - Standard	0	0		0		0
Impression Spéciale - Avancé	0	0	Traceur A0 / A0+	0		0
Impression Spéciale - Spécifique	0	0	Presse d'impression M8	0		0
Logiciel						0
Logiciels DAO AutoCAD	1	0		-1		0
Logiciels DAO ADOBE - Acrobat Pro DC	0	0		0		0
Logiciels DAO ADOBE - Adobe Captive	0	0		0		0
Logiciels DAO ADOBE - Adobe Stock - 750 assets a mont	0	0		0		0
Logiciels DAO ADOBE - Creative Cloud All Apps	1	0		-1		0
Logiciels DAO ADOBE - Illustrator	0	0		0		0
Logiciels DAO ADOBE - InDesign	0	0		0		0
Logiciels DAO ADOBE - Photoshop	0	0		0		0
Logiciels DAO ADOBE - Premiere Pro	0	0		0		0
Logiciels CAO Autodesk	0	0		0		0
Logiciels CAO - Autocad LT	0	0		0		0
Logiciels CAO - Autocad	0	0		0		0
Logiciels CAO - Civil 3D	0	0		0		0
Logiciels CAO - Architecture	0	0		0		0
Logiciels CAO - Map 3D	0	0		0		0
Logiciels CAO - Collection AECC	0	0		0		0
Logiciels CAO - Sketchup Pro	0	0		0		0
Logiciels CAO - Mensura Genius	0	0		0		0
Logiciels de Productivité	0	0		1		1
Licence Office - office E3	0	0		0		0
Licence Office - office F3	0	0		1		1
Logiciels de productivité - Visio	0	0		0		0
Logiciels de productivité - Project	0	0		0		0
Service	/// Référence N-1 sur 6 mois	Conso				Volume Juillet 2022 - Juin 2023
Volume Copies	213 662	0		-34 241		179 321
Volume Copies Standard	181 664	0		-27 689	impression monochrome	153 975
Volume Copies Avancées	31 898	0		-6 552	impression couleur	25 346
Certificat RES	3	0		3		6
Certificat - Sécurité	3	0		3		6
Projet terminé 2023	Code projet	Libellé du projet				
0						
0						

*Les autres éléments de l'annexe restent inchangés

Accusé de réception en préfecture
033-213300049-20231212-DEL-2023-12-081-DE
Date de télétransmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023

Date de dernière mise à jour :	Domaine mutualisé par la commune	Nom / titre de l'application	Editeur ou Développement interne	Année d'acquisition	Coûts complets de réalisation : études, conception, réalisation, qualification et recette, reprise de données, licences, évolutions	Coût de fonctionnement annuel	Evolution	Commentaires
Relation partenaires		IONOS 150 € / INOVAGORA 800 €	IONOS - INOVAGORA		750,00 €	750,00 €		
Internet et portails								
Relation usagers								
Intranet								
Culture								
Sports et associations		ICAP	ICAP	2012 ?	2 500,00 €	2 500,00 €		
Famille et enfance		BL SOCIAL BERGER-LEVRULT / CITYZEN UP	Berger levrault / CITYZEN	2022	9 000,00 €	9 000,00 €		
Solidarité et séniors								
e-Education								
Domaine Public								
Urbanisme								
Urbanisme								
Aménagement et développement économique								
Citoyenneté		BERGER-LEVRULT / JVS MAIRISTEM	Berger-Levrault / JVS	2022	50 000,00 €			
Citoyenneté		adhésion au service rdv en ligne		2023	570,00 €	1 289,00 €		
Proximité								
Ressources humaines								
Finances		BERGER-LEVRULT / JVS MAIRISTEM	Berger Levrault / JVS	2022				
Commande publique								
Affaires juridiques								
Administration générale								
Conception								
Gestion et maintenance du patrimoine								
Médiathèque		ORPHEE 1200 € et 1700 € / TEICE 1900 €	C3RB INFORMATIQUE / TEICE		4 800,00 €	4 800,00 €		
Marché								
Gestion des interventions et location de salles								
Gestion des interventions et location de salles								
Mairie levrault / JVS MAIRISTEM / supports								
Réseaux, voix, data			ENGINO.COM			2 700,00 €		
Licences CCAS								
Demware								
Systèmes d'exploitation serveurs physiques								
Systèmes d'exploitation serveurs virtuels								
Windows serveurs standard								
Bases de données								
Ordonnanceur / automate d'exploitation								
Supervision des applications et des composants techniques								
Sauvegarde (50 To)								
Session / supervision des données et droits associés								
Système de gestion de bases de données relationnelles								
Gestion des annuaires techniques								
Gestion des éditions								
Virtualisation de serveurs								
Supervision réseau								

Approuvé de réception en préfecture
033-213300049-20231212-DEL-2023-12-081-DE
Date de transmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023

Date de dernière mise à jour :	Domaine mutualisé par la commune	Nom / titre de l'application	Editeur ou Développement Interne	Année d'acquisition	Coûts complets de réalisation - études, conception, réalisation, qualification et recette, reprise de données, licences, évolutions	Coût de fonctionnement annuel	Evolution	Commentaires
	Virtualisation d'applications							
	Gestion des impressions							
	Monitoring, pilotage et supervision							
	Outils de gestion du support : gestion des tickets, MDM, gestion du parc							
	Administration des postes, télédistribution							
	Logiciels sécurité (antivirus, firewall logiciels, outils de cryptage et de gestion de clés...)	Antivirus Serveur - Firewall	KASPERSKY - FIREWALL SFR FORTINET 60E	Antivirus 2020 - Firewall 2020	1 050,00 €	1 050,00 €	ANTIVIRUS 150 - FIREWALL 900	
	Gestion électronique de documents	ZEENDOC	KOESIO (Anciennement CAPEA)	2018	2 260,00 €	2 260,00 €		
	Hébergement des données							
	ITSM							
	Pilotage de l'activité et des projets							

Accusé de réception en préfecture
033-213300049-20231212-DEL-2023-12-081-DE
Date de télétransmission : 15/12/2023
Date de réception préfecture : 15/12/2023



Ville d'Ambès

Chiffrage Total

Nombre d'ETP mutualisés 0,0000

	Numéro de poste	Assiette et méthode de calcul	Contenu détaillé	Montants
Coût réel des ETP	1	Rémunérations brutes + charges patronales + mutuelle / œuvres sociales et collectives + EPI		
Charges directes réelles de fonctionnement 2 116 €	2	Fournitures et achats indispensables au fonctionnement propre du service: contrats de services, contrats de maintenance informatique...		
		Numérique et système d'informations		2 116 €
Coûts de renouvellement des immobilisations 422 €	3	Matériels, mobiliers, véhicules d'intervention, outils informatiques métier dédiés, bâtiments techniques... (AC investissement sauf frais financiers)		
		Numérique et système d'informations		422 €
		Frais financiers (AC de fonctionnement)		
Forfait communal des dépenses d'entretien des bâtiments	4	Dépenses d'entretien par mètre carré. (Dépenses d'entretien (Pour info, 340 € par an par agent pour Bordeaux Métropole).		
Forfait charges de structure 254 €	5	Coûts des charges de structure et fonctions supports. 12% des postes 1,2 et 4.		
		Numérique et système d'informations		254 €

Total révision AC	2 792 €
AC Fonctionnement	2 370 €
AC Investissement	422 €